



ffme

Comité
Départemental
du Rhône

CRENEAUX FFME

Chaque année, le Comité départemental FFME réserve des créneaux sur des SAE pour permettre aux licenciés du Rhône de grimper sur différents murs et créer des passerelles entre les clubs.

Si d'autres clubs sont intéressés pour accueillir de tels créneaux en vue d'enrichir l'offre, merci de contacter le comité départemental.

Pour cette saison 2011-2012, le Comité du Rhône a réservé 8 dimanches sur 2 structures :

- le [**mur national d'Arnas**](#) du côté du Beaujolais
- la [**Tour du Mas du Taureau à Vaulx en Velin**](#)

Conditions d'accès :

- Horaires : de 10h à 14h
 - Tarif d'entrée : 5 euros à régler sur place
 - Etre licencié FFME 2012 : pièce d'identité à présenter au responsable FFME de la séance.
 - Etre autonome : niveau passeport Orange.
 - Pour les mineurs autonomes : obligation d'être accompagnés de leur parent autonome ou sous la responsabilité d'un encadrant.
 - Matériel nécessaire :
 - Arnas : Avoir une corde de 35 mètres minimum
 - Vaulx en Velin : Avoir une corde de 70m ou 100m + 20 dégaines
- Un prêt de corde et dégaines est possible contre 3 euros

Calendrier des séances :

- Dimanche 16 octobre : ARNAS
- Dimanche 27 novembre : ARNAS
- Dimanche 4 décembre : VAULX EN VELIN
- Dimanche 22 janvier : ARNAS
- Dimanche 12 février : ARNAS
- Dimanche 11 mars : ARNAS
- Dimanche 25 mars : VAULX EN VELIN
- Dimanche 29 avril : ARNAS

En dehors de ces dates :

Réservations possibles de ces murs le dimanche de 10h à 14h pour vos sorties club :

- Auprès du Club Vertige : [Modalités de réservation](#)
- Auprès du CPEAVV : [VOIR LE SITE DU CLUB](#)

Et les vues panoramiques :

Mur d'Arnas



Tour du Mas du Taureau à Vaulx en Velin

